

Adhérez et/ou faites un don à l'association :

Vous devenez membre de l'Association en adhérant à Itinéraires Singuliers : vous marquez ainsi votre volonté de soutenir le fonctionnement associatif, les valeurs portées et les actions que nous développons.

Mais vous pouvez faire plus !

Orientez votre impôt en un geste culturel, bénéficiez d'avantages fiscaux et investissez dans un projet global ou chacun d'entre vous peut devenir mécène et contribuer personnellement à la richesse d'activités créatives.

- En tant que particulier, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 66% du montant de votre don (dans la limite de 20% de votre revenu net imposable).
- Vous gérez une entreprise, ou vous en connaissez le gérant pour lui en parler : l'ensemble des versements permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du montant de ces versements, plafonnée à 20 000€ ou 5‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe de l'entreprise.

Don	Déduction fiscale	Coût réel
50 €	33 €	17 €
100 €	66 €	34 €
150 €	99 €	51 €
200 €	132 €	68 €

 **Dons 2025 avant le 31 décembre 2025 pour déduction en 2026.**
Un rescrit fiscal vous sera adressé

Formulaire d'adhésion et/ou de don :

NOM

PRENOM

 /

NE(E) LE

N / RUE

CODE POSTAL

VILLE

 @

MAIL

TÉLÉPHONE

JE SOUHAITE ADHÉRER

MONTANT :

15 €

JE SOUHAITE FAIRE UN DON

MONTANT :

(Justificatif envoyé
par mail)

RÉGLEMENT PAR : CHÈQUE : ESPÈCE : VIREMENT (RIB SUR DEMANDE) :

VOUS SOUHAITEZ RÉGLER PAR CARTE BANCAIRE ?

Adhérer et/ou faites un don via HELLOASSO, plateforme de paiement gratuite pour les associations.

(Scannez le QR Code ou rdv sur notre page HelloAsso)



ASSOCIATION ITINÉRAIRES SINGULIERS

7 ALLÉE DE ST NAZaire, 21000 DIJON

COMMUNICATION@ITINERAIRESSINGULIERS.COM

03 80 41 37 84 / 06 42 22 36 44